

ASSOCIATION SYNDICALE DE L'ENSEMBLE RESIDENTIEL DE L'ESPLANADE (A.S.E.R.E.)

Association syndicale libre régie par l'ordonnance 2004-632 du 2 juillet 2004

Siège Social 11, rue de Boston 67000 STRASBOURG --- Immatriculation SIRET 778 846 402 000 31
Téléphone 03 88 61 10 51 - Portable : 06 08 997 991 – Email : Asere67@aol.com

Strasbourg, le 17 novembre 2015

RECOMMANDE A.R.

Mesdames, Messieurs,

En accord avec les Membres de votre Syndicat, nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'Association Syndicale de l'Ensemble Résidentiel de l'Esplanade qui se tiendra le :

Vendredi 18 décembre 2015 à 9 heures 30
(ouverture des portes dès 9 h)

SALLE LEICESTER
1^{er} étage – 8 rue de Londres – 67000 STRASBOURG

* *
*

Comme convenu depuis plusieurs années, et en application de l'article 7 de nos statuts, les Syndics sont toujours très vivement invités à se faire assister des Présidents des Conseils Syndicaux ou d'un Membre du Conseil Syndical de chaque Copropriété de sorte à améliorer l'information générale des copropriétaires.

Une liste de présence est tenue à cet effet.

* *
*

ORDRE DU JOUR

- 1) Constitution du Bureau de l'Assemblée Générale
- 2) Rapport moral du Président
- 3) Analyse et approbation des budgets de fonctionnement de l'année 2016
 - . budget commun
 - . budget du Parking Rome
- 4) Analyse et approbation du budget Gros Travaux, de l'année 2016, avec maîtrise d'œuvre
- 5) Décision de constitution d'une provision pour travaux à venir dans les 3 ans
- 6) Décision d'affectation de fonds actuels disponibles à cette provision
- 7) Décision d'autoriser, en application des articles 22 et 33 du cahier des charges et des articles 11 et 28 des statuts, le changement d'affectation des bâtiments désignés sous le terme « Centre Commercial T 2 » anciennement à usage de centre commercial sis 11, rue de Boston et 16, rue Leicester, selon plan de masse joint, pour permettre un projet consistant en une opération de démolition dudit bien immobilier et la construction d'un ensemble immobilier à usage principal d'habitation avec possibilité de commerces en rez-de-chaussée
- 8) Demande de résolution, présentée par Monsieur SCHWARTZ (nomination d'un commissaire aux comptes et de son suppléant)
- 9) Divers (sans votes ni résolution)
 - . Statue Hans ARP
 - . Procédure d'appel dans le domaine du chauffage urbain

Vous trouverez ci-joint :

- Comparatif des dépenses des années 2012 à 2014, budget 2015 et proposition des budgets 2016
- Etat des demandes de Gros Travaux
- Proposition des Gros Travaux demandés pour l'année 2016 et feuillets de présentation
- Exposé des motifs explicitant l'inscription des projets de résolution n° 5 et 6 à l'ordre du jour
- Demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour présentée par FONCIA BINTZ, en qualité de syndic du Centre Commercial de l'Esplanade Tranche 2
- Projet de résolution présentée par Monsieur SCHWARTZ, membre de l'ASERE,

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette Assemblée, nous vous remercions de bien vouloir vous faire représenter au moyen du POUVOIR ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,
Albert HERNANDEZ



Cette convocation ainsi que les pièces jointes seront consultables sous quelques jours sur notre site Internet :

<http://www.asere-strasbourg.org>